

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2022

Présents : Jean Claude Perrier, Patrick Reffet, Gérard Leonetti, Valérie Battard, Valérie Meurier, Magdeleine Parent, Anne-Lise Emin, Benoît Fievet, Marie-Hélène Brun, Laetitia Boutilly, Philippe Falcoz, Alain Vervin

Absents excusés : Anthony Brun, Serge Barbier, Marie-Christine Perrier

Une procuration de Marie-Christine Perrier à Magdeleine Parent

Ordre du jour :

- Subvention SDES pour la rénovation thermique du groupe scolaire
- Organisation d'un trail par la société Cayrol
- Renégociation de l'emprunt pour la route de Montoutin
- Nouvel emprunt pour l'éclairage public
- DM n°1 amortissements
- Réflexion sur les conduites d'eau désaffectées
- Subvention festival du premier roman
- Questions diverses

La séance du conseil municipal est ouverte par Jean Claude Perrier à 19h05.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour :

- Procédure de classement de bien sans maître

A l'unanimité le conseil valide l'ajout.

1. Procédure de demande de classement de bien sans maître

Il s'agit de deux parcelles situées à la Chaudanne, parcelles C 1069 et C 1056 qui appartiennent à Mme Girod dont l'adresse est inconnue.

La parcelle C 1069 étant située en plein milieu du hameau est à l'abandon depuis plusieurs années.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour que le maire effectue les formalités d'acquisition de bien sans maître pour ses parcelles.

2. Demande de subvention auprès du SDES

M. le Maire informe que les travaux de rénovation thermique du groupe scolaire peuvent bénéficier d'une subvention auprès du SDES.

Le conseil autorise à l'unanimité Monsieur le maire à procéder à une demande de subvention.

3. Trail de la société Cayrol

Monsieur le Maire informe le conseil que la société Cayrol souhaite célébrer ses 50 ans de présence à Argentine par l'organisation d'un trail.

Cette manifestation se tiendrait le 14 Juin 2023, deux circuits sont prévus, un de 17 km et un de 9 km pour une centaine de coureurs et environ 200 accompagnateurs. Le départ se ferait au barrage de la Christine.

La société Cayrol demande une autorisation de passage.

A l'unanimité le conseil se déclare favorable à cette demande

4. Renégociation d'un emprunt

En 2019 un emprunt avait été contracté pour la piste de Montoutin , 250 000 Euros empruntés à 0,73% sur 10 ans, ce qui représente un remboursement de 26 700 Euros par an.

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de renégocier cet emprunt auprès de la SFIL.

Le montant restant dû est de 191 284.29 E. Le taux du prêt s'élève à 1,28 % sur 15 ans, soit un remboursement annuel de 14 036 Euros. Le gain ainsi réalisé permettra de supporter le nouvel emprunt nécessaire pour la mise en conformité de l'éclairage public.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

5. Eclairage public

Le diagnostic réalisé par la société « Ombre et lumière » a mis en évidence les défaillances de l'éclairage public dans notre commune : sécurité, économie... La mise en conformité nécessite un emprunt de 250 000 Euros. Plusieurs établissements bancaires ont été consultés. Seul Le crédit mutuel a répondu et propose un prêt au taux de 1,50% sur 20 ans.

Le conseil donne son accord à l'unanimité pour que Monsieur le Maire signe cet emprunt.

6. Décision modificative

A la demande de la trésorerie, il est nécessaire d'effectuer la décision modificative concernant les amortissements qui s'établit comme suit :

- Compte 192 (chapitre 040) : - 11 000 E
- Compte 2128 opération 113 en dépense d'investissement : 11 000 E
- Compte 7761 (chapitre 042) : - 11 000 E
- Compte 74 834 en recette de fonctionnement : 7000 E
- Compte 73211 en recette de fonctionnement : 4000 E

Accord du conseil à l'unanimité

7. Conduites d'eau désaffectées

Il y a sur la commune un certain nombre de conduites d'eau désaffectées que des habitants utilisent encore pour l'arrosage. Monsieur le Maire propose que cette pratique perdure mais que la maintenance des conduites soit à la charge des utilisateurs.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

8. Subvention festival du premier roman

Suite à la demande de subvention, Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 250 Euros (comme les années précédentes) au festival du premier roman de Chambéry.

Accord du conseil à l'unanimité.

9. Questions diverses :

La commune a reçu une demande de rachat du chalet de Montoutin.

Ce rachat est impossible car même si la commune est propriétaire de ce bien, Monsieur Jacquet, le donateur, en a toujours l'usufruit et n'est pas favorable à cette vente.

Les chasseurs font état de la nécessité de remettre en état la toiture du chalet communal de la Cave. La commune propose d'acheter la peinture et les chasseurs se chargent des travaux.

Monsieur le Maire avait demandé à l'OPAC d'ouvrir les appartements fermés des immeubles OPAC d'Argentine afin d'accueillir des familles Ukrainiennes. L'OPAC refuse cette ouverture en arguant la vétusté de cette montée fermée depuis années mais propose de mettre à disposition de deux familles deux appartements qui vont se libérer prochainement. La gestion sera prise en charge par la Sasson.

Le Maire clos le conseil à 20h30.

Le Maire

Jean-Claude PERRIER